

HIVER
2022/2023

SOMMAIRE :

- **Le Mot du Maire**
- **Informations communales**
- **Nos petits écoliers**
- **Bibliothèque**
- **Informations diverses**
- **Associations**
- **Espace publicitaire**



Le Journal de Gressey

Le mot du Maire

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite une excellente année 2023. Que celle-ci vous apporte santé, bonheur et réussite dans tous vos projets.

> Une nouvelle année qui devrait permettre de nous apporter un certain nombre de réponses aux différentes actions en justice qui nous opposent à la SCEA Ferme d'Olivet et à la Préfecture des Yvelines concernant le permis de construire du poulailler, la propriété du chemin de la Grande Chaudière ainsi que le PLU. Nous attendons une audience publique dans le courant du premier semestre.

> 2023 devrait voir également la construction de notre atelier municipal dont les marchés seront lancés au cours du premier trimestre. Les travaux de la rue de la Croix Saint Pierre devraient également prendre fin dès le début du mois de février. Après de nombreux problèmes de communication et d'organisation entre les différents intervenants, toutes les solutions sont en train de se mettre en place. Je remercie l'ensemble des riverains pour leur très grande patience et leur compréhension.

> Le comité des fêtes créé en 2022, poursuivra ses manifestations en 2023. La brocante avec sa soirée dansante du mois de mai ainsi que la soirée raclette du mois de novembre ont été particulièrement appréciées. De nombreux nouveaux habitants ont participé à ces soirées, preuve s'il en était que les associations tout comme l'école ont des rôles importants à jouer dans l'intégration et la cohésion de nos habitants.

> C'est d'ailleurs au cours de la soirée du 26 novembre que j'ai pu vous présenter M. et Mme LECOINTRE qui viennent de reprendre le restaurant de Gressey. L'ouverture a eu lieu le jeudi 12 janvier 2023. Nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite.

Et je profite de ces quelques lignes pour remercier très chaleureusement Emilie et Mathias pour ces belles années passées à nous régaler avec sourire et bienveillance. Je leur souhaite le meilleur pour la suite en espérant qu'ils reviennent nous refaire un petit coucou de temps en temps.

Très belle année 2023 à vous tous et à vos proches.

Valéry BERTRAND, Maire.

Informations communales

Mairie

Nous vous rappelons les heures d'ouverture de la mairie au public :

Lundi : 17h00 – 19h00

Mercredi : 10h00 – 12h00

Vendredi : 17h00 – 19h00

Vous pouvez également nous contacter :

Par téléphone au 01.34.87.66.03

Par courriel à
mairie.gressey@wanadoo.fr

Décès

M.Henri Montargon le 15/02/2022.

Mme Christiane Salman le 27/02/2022.

Mme Paule Déchelette le 29/04/2022.

M.Marcel Schneider le 5/10/2022.

Mme Gisèle Schneider le 28/01/2023.

Après la disparition de Lucette LEGUAY, et avec celles de Henri MONTARGON et de Marcel SCHNEIDER, ce sont trois grandes figures de notre village qui s'en sont allées. Que ce soit à travers leur implication dans les associations et dans les manifestations en général, à travers la mairie ou encore dans la construction d'un certain nombre de maisons à Gressey, ils ont activement participé à la vie de notre village et l'ont façonné dans son histoire récente. Sans aucun doute, c'est une page qui se tourne.

Un grand merci à eux pour leur implication et leur amour de Gressey.

Toutes nos pensées vont à leurs familles et à leurs proches..

Après le décès de Marcel SCHNEIDER, c'est Raymonde LE FOLL qui devient la doyenne des gresseyais et des gresseyaises.

Mariages

M. Bouin Axel et Mme Nogueira Fernandes Marcilene - 25/05/2022

M. Seray Stéphane et Mme Proutheau Priscilla - 02/07/2022

Toutes nos félicitations aux heureux mariés !

Naissances

Sacha Boursier Mouri le 17/04/2022

Hugo Faméry-Rozée le 13/11/2022

Madeleine Bonnet le 23/11/2022

Bienvenue à ces petits bouts et félicitations aux parents !

ÉTAT CIVIL



Noces d'Albâtre

C'était le 19 juillet 2022.

- | C'était leur 75ème anniversaire de mariage.
- | C'était leurs noces d'albâtre.
- | Depuis notre doyen Marcel Schneider 98 ans et son épouse Gisèle 94 ans nous ont quittés tous les deux.
- | Ils ont vécu 75 ans à Gressey. Ils ont eu 4 enfants, 9 petits -enfants et 15 arrières petits - enfants.
- | Ce fut une très belle et longue vie de labeur dans notre petit village.

Martine Schneider



Restaurant



Emilie et Mathias, les gérants de « O Délice de Gressey » ont choisi de vivre d'autres aventures.

Nous tenions à les remercier pour ces six années passées à animer la vie de notre village. En effet, c'est toujours un plaisir de voir le restaurant complet et un bonheur de voir, l'été, la terrasse s'animer.

Ils ont régalé nos papilles de leurs délicieux plats. Leur accueil était toujours empli de gentillesse et de bienveillance.

Nous leur souhaitons plein de bonnes choses pour la suite.

Un nouveau chapitre est donc en train de s'écrire depuis le 12 janvier 2023.

Le restaurant s'appelle « Bistrot Tricotine ».

M. et Mme LECOINTRE proposent une cuisine traditionnelle proche de celle d'Emilie et de Mathias avec quelques surprises supplémentaires que nous vous laisserons découvrir.

Nous leur souhaitons nos meilleurs vœux de réussite et de bonheur dans cette belle aventure.

Travaux Rue de la Croix-Saint- Pierre

Suite à un véritable problème d'organisation et de communication entre les différents intervenants, la rénovation de la rue de la Croix St Pierre a pris un retard monumental.

Problème de chiffrage des travaux et donc problème d'inscription budgétaire et de demande de subvention ; problème dans les réunions de chantier et notamment dans les réunions de fin de travaux auxquelles je n'ai pas été convié ; problème dans les délais de réponse à nos questions et interrogations , bref, il fallait bien du courage et de la ténacité pour un simple chantier ou tout devait s'enchaîner facilement entre les différents intervenants.

La convention avec la CCPH ayant été signée, la réfection de la voirie et la mise en place d'un trottoir sur la partie haute de la rue devraient être réalisées début février 2023, selon les conditions météo.

Et même si l'état de la chaussée a fait chuter drastiquement la circulation dans cette rue, ce qui est toujours appréciable pour la tranquillité des riverains, je remercie très sincèrement ces derniers qui ont fait preuve d'une grande patience et de beaucoup de compréhension.



Eglise



Le département des Yvelines a eu l'excellente idée, il y a quelques mois, de mettre en place un carnet d'entretien pour chaque édifice public. Il s'agit du carnet de santé du bâtiment.

Nous avons donc adhéré à cette idée pour notre église. Ainsi, des architectes des bâtiments de France sont venus faire un bilan complet de l'édifice. Un rapport nous a été remis en mairie.

Les architectes ont également listé les travaux prioritaires à effectuer, à savoir la toiture qui est très mal en point.

Une estimation des travaux nous a également été transmise avec un programme d'action sur plusieurs années.

Les dossiers de subvention seront gérés par le Département ainsi que les marchés publics pour l'intervention des entreprises spécialisées dans la rénovation de bâtiments à caractère patrimonial.

L'estimation des travaux pour la toiture est de 120 000€. Si des subventions existent à hauteur de 70%, le reste à charge pour la mairie est élevé et nous devons trouver des solutions complémentaires telles que le financement participatif, les dons, etc... afin de boucler le budget de ces rénovations.

Nous aurons l'occasion de vous en reparler.

SICAE -ELY



La Sicae continue ses actions d'enfouissement et de renforcement des réseaux électriques.

Ainsi, une nouvelle armoire a fait son apparition à l'entrée du hameau de la Mare (juste avant le numéro 6). L'objectif étant de renforcer le débit du réseau.

La ligne aérienne qui partait de l'entrée du hameau de la Mare pour rejoindre la route départementale reliant Gressey à Bonneville a été totalement enfouie. L'objectif, au-delà de l'embellissement du paysage est de sécuriser les réseaux en cas de tempête.

Cimetière



L'aménagement paysager du cimetière a commencé. Trois arbustes et un if ont été plantés au Jardin du Souvenir, d'autres essences seront plantées dans l'année.

Personnel communal

Face à la charge de travail de plus en plus importante dans nos petites communes, nous accueillons depuis le 13/09/2022, Magali ARIAS qui travaille 2 jours par semaine dans notre commune et vient ainsi épauler Karine.

Bien entendu, nous lui souhaitons la bienvenue.

Hameau de Brunel



A la suite de plusieurs plaintes de Brunelloises et de Brunellois concernant la vitesse excessive des automobilistes dans le hameau de Brunel, un comptage a été effectué par le Département au printemps 2022. Il en ressort que 85 % d'automobilistes respectent les limitations. A la vue de ces chiffres, le Département n'a donc pas souhaité réaliser d'aménagement. Rappelons que lui seul peut décider de réaliser ou non des aménagements à l'intérieur du hameau.

La mairie actuellement en attente du détail des excès de vitesse des 15% restants qui sont les conducteurs qui posent problème. Dans l'attente de tenter de trouver de réelles solutions efficaces, j'invite tout le monde sans exception à respecter impérativement les limitations de vitesse à l'intérieur du hameau de Brunel et à le faire savoir auprès de vos familles, amis, collègues....

Comité des Fêtes



Comme nous vous l'avions proposé lors des dernières élections en 2020, le Conseil Municipal a souhaité la mise en place d'un comité des fêtes pour relancer l'animation au sein de notre commune.

Si le Covid a retardé cette mise en place, le Comité des fêtes a pu être créé en 2022.

Il est composé de :

Adrien LEONARDI : Président

Manon BERTRAND : Vice-présidente

Stéphane NIQUET : Vice-président

Julien LASSET : Trésorier

Anne BLIVET : Secrétaire

Marie Pierre NANCEY : Secrétaire.

Déjà très actif, le Comité des fêtes a proposé en 2022 :

- Samedi 16 mai : Foire à tout + repas et soirée dansante.

Cette manifestation a remporté un franc succès. Les participants étaient ravis de retrouver l'ambiance festive d'avant Covid.

- Dimanche 10 juillet : Tournoi de foot et de pétanque.

La jeunesse a envahi le terrain de la salle des fêtes. Ce fut là aussi un véritable succès.

- Dimanche 11 septembre : En lien avec le Département, cinéma en plein air. Le film a attiré une quarantaine de personnes. Le plaid était indispensable car il manquait quelques degrés ce soir-là. Des personnes extérieures à Gressey sont venues nous rejoindre pour le visionnage. L'écran géant dressé dans le parc de la salle des fêtes donnait une ambiance particulière et rarissime.

- Samedi 26 novembre : Raclette et soirée dansante

La soirée raclette a réchauffé les cœurs. Quelques 120 personnes étaient présentes dont beaucoup de nouveaux habitants. La piste de danse a fait le plein de danseurs. Un grand merci et un grand bravo au Comité des fêtes pour cette soirée réussie. Elle fut l'occasion de présenter les nouveaux gérants du restaurant : M. et Mme LECOINTRE.



Colis



La remise des colis des anciens fut l'occasion pour Laurence MITHOUARD (1ère adjointe) et moi-même d'aller rendre visite à Denis MOULIN, à Anet.

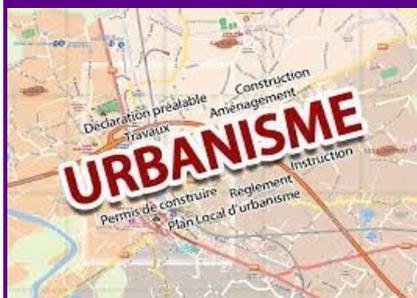
Bien que triste de ne plus pouvoir rester à son domicile de la Mare, M. MOULIN fut très heureux de notre passage et à quelques jours seulement de ses 93 ans, il a souhaité que nous transmettions son bonjour et ses amitiés à tous ceux qui le connaissent.



Urbanisme

Les demandes d'urbanisme peuvent être envoyées directement sur l'adresse mail suivante :

autorisation_urbanisme_gressey@orange.fr



Recensement militaire

Tous les jeunes de nationalité française âgés de **16 ans doivent se faire recenser à la mairie** de leur domicile. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal. Pièces à fournir : carte nationale d'identité, livret de famille des parents.

Une attestation de recensement sera alors délivrée. Celle-ci a la même valeur qu'un diplôme. **Elle est indispensable** pour la Journée d'Appel à la Défense, pour les examens, concours et inscriptions scolaires.

Salle des Fêtes

A partir du 1er février 2023, le tarif de location de la salle des fêtes sera de 350 € le week - end pour les habitants de la commune et de 700 € pour les extérieurs parrainés par un habitant de la commune.



Rappels

FEUX INTERDITS

Selon l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, **le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit**. Cette interdiction vise aussi les déchets verts produits par les particuliers.

- La collecte en déchèterie des branches, déchets verts ou tontes de gazon est possible tout au long de l'année.

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) ne peuvent être effectués, par arrêté Préfectoral, que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les chiens doivent être tenus en laisse (pour éviter les morsures). Pour le respect de tous, il est souhaitable qu'ils ne fassent pas leurs besoins devant les propriétés ou sur la voie publique. Nous remercions les propriétaires de se munir de sacs afin de récupérer les excréments de leurs animaux.

Merci à tous ceux qui font ces efforts.

Les renards

Des cas de gale ont été signalés sur des renards, sur le territoire de notre commune.

Nous vous recommandons de ne pas laisser vos animaux divaguer (chiens et chats) et vous demandons de rester vigilants car cette maladie est très contagieuse et transmissible à l'homme.

De plus, le renard transmet également l'échinococcose. Il est donc préconisé de ne rien ramasser sur le sol (baies, champignons...) et de tenir vos chiens en laisse même dans les champs (attention : cette infraction est passible d'une peine d'amende).

Des pièges ont été mis en place pour y remédier. Nous vous prions de ne pas y toucher.

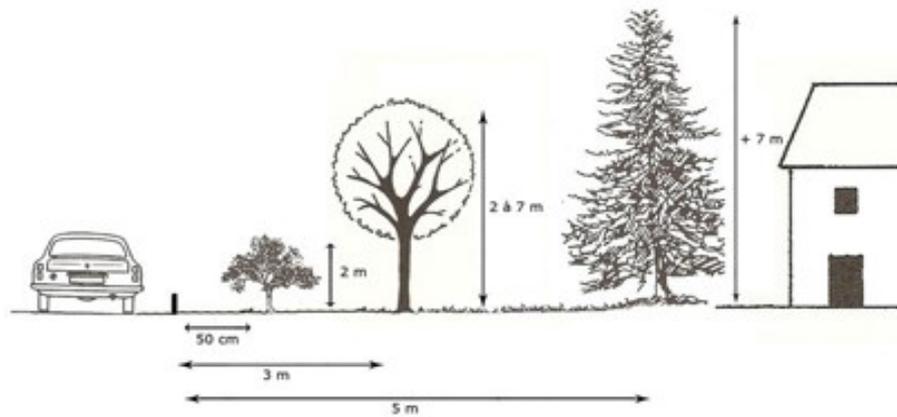




Article 671 du Code Civil

Les plantations d'arbres et de haies sur les propriétés riveraines doivent respecter des distances minimales par rapport à l'alignement :

- ◆ 0.50m pour les plantations qui, à maturité, ne dépassent pas 2m de haut
- ◆ 3m pour les plantations qui, à maturité, ont une hauteur comprise entre 2 et 7m
- ◆ 5m au-delà de 7m de hauteur.



Article 673 du Code Civil

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même.

Si des racines ou des ronces empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.



SIEED

Depuis le 1er janvier 2023, nouvelle organisation pour la gestion des déchets.

Les jours de collecte seront modifiés :

Ordures ménagères : **conteneur vert**

Emballages : **conteneur jaune**

Déchets verts : **conteneur marron** . Le ramassage des conteneur de déchets verts débutera le mardi 4 avril 2023.

DÉCHETS VÉGÉTAUX EN BACS

Ordures ménagères jour de collecte à compter de Janvier 2023	Emballages nouveau tri jour de collectes à compter de janvier 2023	Jour de collecte lors de la saison À partir du 4 avril 2023 sauf juillet et aout 2023	Jour de collecte du 3/7/23 au 31/8/23
Jeudi	Jeudi	Mardi	12 et 26 juillet 9 et 23 août

Déposez tous vos emballages et vos papiers dans le bac à couvercle jaune !

- Triez tous les emballages, mais pas les objets. Les objets sont à jeter dans la poubelle ordinaire (exemple : cassette VHS, CD-DVD, jouet, bassine, tuyau, brosse à dents...)

Objets à donner



Si vous souhaitez donner des objets, plutôt que de les jeter, vous pouvez vous rendre sur le site [RECUP.NET](https://www.recup.net)

NOS PETITS ECOLIERS

Le mardi matin, la classe des Petits et Moyens sort pour faire classe dehors, encadrée par plusieurs adultes : dans la cour, aux environs de l'école, dans les champs et bois, dans les rues du village.

C'est l'occasion pour les enfants d'apprendre autrement, de faire des maths, de chercher les lettres autour de nous, d'observer la nature (l'évolution des champs, des arbres à travers les saisons...), de chanter etc tout en se défoulant !

Les enfants de la classe maternelle vous souhaitent une EXCELLENTE ANNEE !



Fête de Noël du RPI
Boissets - Civry - Gressey

Le 15 décembre , les enfants des trois écoles du RPI de Boissets, Civry la Forêt et Gressey se sont retrouvés à la salle des fêtes de Gressey pour fêter Noël avec leurs enseignants et leurs parents. Leurs travaux manuels étaient exposés et de bons gâteaux très appréciés les attendaient. La fête se termina avec la chorale et la distribution d'un sachet de friandises offert par les communes.



Les enfants du RPI réunis sur l'estrade de la salle des fêtes pour chanter.

Bibliothèque

- ⇒ La bibliothèque est ouverte le mercredi de 10 h à 12h . Prenez rendez-vous, auprès de la mairie au 01.34.87.66.03 ou par mail : mairie.gressey@wanadoo.fr.
- ⇒ Elle est **fermée durant les vacances scolaires**.
- ⇒ L'emprunt des livres est **gratuit**, et **aucune adhésion** n'est nécessaire.

Valérie Broutin.



Informations diverses

Jeunes lycéennes étrangères
Italiennes, Brésiliennes et Allemandes
recherchent une famille d'accueil



D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Luise, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du judo, joue du piano et aime nager.

Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Alice, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du volleyball, de la natation et aime lire et faire du vélo

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023.

Elle rêve de maîtriser la langue française.

Cristina, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le taekwondo, fait du ballet et a de nombreux hobbies, dont le design graphique.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Renseignements : Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14

v.simon@groupe-cei.fr

Responsable Locale :

Madame Sylvia Garcia Renard

Associations

DIXMUDE KARATE-DO



**NOUVEAUX DANS VOTRE
COMMUNE**

**COURS DE KARATE
DISPENSES PAR**

**ERIC DE GAVRE
disciple de
Maître KASE**

Style SHOTOKAN

**Ceinture Noire 2ème Dan
Diplôme Fédéral**

Club affilié FFKAMA

Horaires et lieux des cours :

Les cours adultes : Le Lundi de 19h30 à 21h 00 salle des fêtes de RICHEBOURG
Le Mercredi de 19h30 à 21h00 salle des fêtes de GRESSEY

Les cours enfants : Le Lundi de 17h30 à 18h30 salle des fêtes de RICHEBOURG
Le Mercredi de 17h30 à 18h30 salle des fêtes de GRESSEY

Cotisation annuelle : Adulte 230€ Licence et assurance incluses
Enfant 190 € Licence et assurance incluses
Passeport 25 € Obligatoire pour les compétiteurs

Possibilité de régler en 3 fois, dernière mensualité en Décembre

Renseignements : Aux horaires des cours ou contacter Eric de Gavre au

06.81.50.22.20



*Gressey Maulette
Ping Pong*

Contacts:

**Bernard TOURNIER 06 18 68 67 23
Jean-Pierre MORGAND 06 32 09 86 69**





Les membres du Bureau de l'association GRESSEY, ARTS ET HISTOIRE (AGH) se joignent à moi pour souhaiter aux élus du conseil municipal ainsi qu'à l'ensemble des habitants du village, nos vœux les meilleurs pour 2023.

Les activités placées sous l'égide d'AGH ont repris leur rythme après les ralentissements dus au covid. Ainsi :

Laurence Mithouard (06 26 34 85 97) responsable et animatrice de l'**atelier Patchwork** ouvre son atelier tous les mardis, dans la salle des fêtes de Gressey.

Les cours de **Yoga** dispensés par **Sophie Maroni Fortin (07 81 00 90 38)** se déroulent actuellement le vendredi matin dans les locaux de l'Hôtel Hapy à Houdan.

N'hésitez pas à contacter Laurence et Sophie pour plus d'informations sur les activités qu'elles animent.

D'autres rendez-vous seront programmés en fonction de l'actualité (notamment lors des Journées Européennes du Patrimoine).

D'ores et déjà nous vous convions à **une après-midi de lectures poétiques**, organisée en collaboration avec l'association ReMuE de Tilly et au cours de laquelle nous avons le projet de célébrer l'eau, devenue denrée rare en raison des changements climatiques que nous subissons. Et quel meilleur cadre que celui de notre ancien lavoir pour cette célébration.

Des poèmes tirés de l'anthologie de l'eau, y seront lus à plusieurs voix. Ne manquez pas ce rendez-vous fixé au **dimanche 19 mars 2023 à 16h**.

A bientôt au plaisir de vous y rencontrer.
Pierre Chauvin - Président.



Club J 3



Le club des J3 se retrouve de nouveau chaque jeudi de 14 heures à 17 heures à la salle des fêtes de la Mairie de Gressey pour jouer, échanger (timbres, plaques de muselet de champagne, ...), goûter ...

Nous nous sommes réunis le 12 janvier dernier pour partager la galette des rois.

Le 4 mars prochain, à 17 heures, à la salle des fêtes, se tiendra notre assemblée générale, nous y attendons tous les adhérents ayant acquitté leur cotisation 2023 d'un montant de 25 € par personne et ceux qui veulent adhérer. Nous profiterons de cette occasion pour vous présenter l'ensemble de nos activités prévues cette année.

Le 3 juin, nous organisons une sortie au Zenith de Rouen à l'occasion du spectacle « Starmania ». Le nombre de participants est atteint mais vous pouvez néanmoins vous mettre sur liste d'attente pour remplacer d'éventuels désistements.

Nous visiterons la Baie de Somme, 4 jours et 3 nuits, du 24 au 27 septembre (prix tout compris hors boissons pour un groupe de 25 : 855 € par personne) :

Jour 1 : départ Gressey, visite du parc du Marquenterre, installation à l'hôtel à Berck sur Mer.

Jour 2 : Le Crotoy, St Valéry sur Somme, Pointe du Hourdel, Cayeux sur mer, Falaises d'Ault, Mers les Bains, Le Tréport. Petit train, visites guidées, découverte de la Baie.

Jour 3 : St Omer et le Marais Audomarois, visite de la Coupole d'Helfaut, découverte du marais à bord d'un bacôve, visite d'un atelier de fabrication traditionnelle de ces bateaux, visite d'une distillerie.

Jour 4 : Le Touquet Paris-Plage et Etaples, visite de Maréis, retour à Gressey.

En février 2024, nous prévoyons un voyage dans le Sud de la France à l'occasion de la Fête des Citrons, le carnaval de Nice, Monaco.

Venez nombreux adhérer à notre Club.

Contacts Christiane Mansoux, présidente, 7 rue le la corderie, 78550 GRESSEY, 01.34.87.68.71 et 06.18.42.85.92 ou MP Barbière, secrétaire, association-j3@orange.fr, 06.33.11.04.35

Association Gressey Village

- 5 ans d'existence
- 5 ans d'actions
- Des succès et de nombreuses actions en cours.

L'Association a pour objet la préservation du cadre de vie, de l'environnement et du patrimoine du territoire de la commune de Gressey (Yvelines).

Elle a pour but d'œuvrer pour la protection de l'environnement, en conservant, notamment, les espaces boisés. Elle contribue à la préservation de la diversité des paysages naturels, de la faune, de la flore. Elle sauvegarde la qualité du cadre de vie que constituent les espaces et le village de la commune de Gressey, en luttant notamment contre les nuisances sanitaires, olfactives, visuelles et sonores ou contre les pollutions de toute nature.

Elle contribue à faire respecter les règles d'urbanisme, à promouvoir et à défendre une urbanisation raisonnée et respectueuse de la qualité et du cadre de vie et de l'environnement des habitants de la commune.

Contact : gresseyvillage@gmail.com

Pour nous suivre :

Facebook

<https://www.facebook.com/GresseyVillage/>

Twitter

<https://twitter.com/GresseyV>

Instagram

<https://www.instagram.com/gresseyvillage/>

Adhésions en ligne

<https://www.helloasso.com/associations/association-gressey-village/adhesions/adh2023>

Dons en ligne

<https://www.helloasso.com/associations/association-gressey-village/formulaires/2>

Patchwork



Lors du week-end du 12 et 13 novembre 2022, à la salle des fêtes, l'atelier patchwork vous invitait pour une jolie balade en forêt !!



Kassoumaï 78



L'ONG Kassoumaï 78 – avec laquelle Gressey et la CCPH ont initié un partenariat de coopération avec Katoudié, petit village du Sénégal - rappelle qu'un conteneur est à la disposition des habitants en mairie, pour recueillir les cartouches d'encre usagées.

L'argent récolté par le recyclage de ces déchets permet à la commission Développement Durable de soutenir des projets en Casamance. En 2018, c'est dans le cadre de ses missions de coopération et en partie grâce à ces recettes, qu'elle a pu apporter un peu de confort à la population du village de Ghoniame.

En équipant ce nouveau village, totalement dépourvu d'électricité, d'un kit de 24 lampes solaires rechargeables, l'association a ainsi permis à une trentaine de familles d'utiliser un éclairage pour les aider dans leurs tâches de fin de journée (devoirs des enfants, préparation des repas, circulation nocturne,...).

Pierre Chauvin - Commission Développement Durable



Espace publicitaire



HYGIE-FIT
www.hygie-fit.fr

Comprendre
S'équiper
S'entraîner

Coaching Sportif Utile

Emmanuel BLIVET
Préparateur Physique D.E.
H.A.C.U.M.E.S.E.
Tél. : 06 58 14 96 94
E. mail : emmanuel.blivet@hygie-fit.fr



Le Clos des Papillons



Location de gîtes

Valérie Bréclint et Bruno Herpin
6bis, rue du moult 78550 Gressey
Tel 01 34 87 65 22

leclodsdespapillons@orange.fr <http://www.leclodsdespapillons.com>



A proximité de Houdan,
équipés et meublés pour 1 ou 2 personnes
Location au week-end 2 nuits, à la semaine ou au mois

Le Jardin d'Orelle, Gressey

Route d'Orvilliers - 78550 Gressey

Tél.: +33 (0)6 51 08 49 35 – mail : lejardindorelle@yahoo.com



Suite parentale : 1 chambre / 3 personnes maxi

Nuitée : 1 personne : 59 € ; 2 personnes : 59€ ; 3 personnes : 69€.

Miel de Gressey

Lacheny Philippe
7 rue des fosses rouges
78550 GRESSEY
philippe.lacheny@sfr.fr
06.85.91.71.81

Découvrez les délicieux miels que mes abeilles produisent sur notre belle commune.

Un Miel de printemps ou Toutes Fleurs et un miel d'été parfumé aux essences de châtaignier et de tilleul.

En tartine ou pour agrémenter un plat, une boisson chaude, ces miels donneront du goût à vos moments plaisirs.

Et si d'aventure un essaim d'abeilles venait à se poser chez vous entre avril et juin, appelez-moi, je viendrai vous l'enlever gratuitement.



Une conseillère qui vous veut des biens.

Votre **conseillère** en immobilier
à Gressey et ses alentours



Audrey FRONTON

06 50 32 65 77

audrey.fronton@iadfrance.fr

iadfrance.fr

Mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS I@D France
immatriculé au RSAC de VERSAILLES sous le numéro 883457087 (sans détention de fonds),
titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS

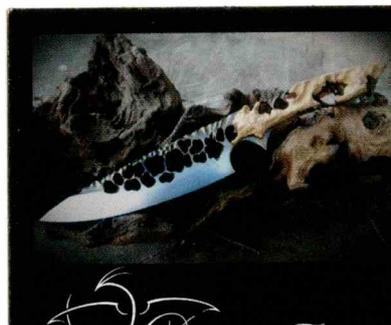
Maçonnerie
Placo-plâtre
Terrasse
Salles de bain
Carrelage

Rénovation
Peintures
Combles
Clôtures



Portable : 06 70 16 09 31

Domingos DE MEDEIROS
25 bis rue des Clos
78550 GRESSEY



Ianis Fortin
Coutelier-forgeron

Couteaux d'art,
de travail,
et autres...

ianisfortin78550@gmail.com
Draco-forge.odexpo.com
DracoForge coutellerie artisanale



c.ma_broderie

Mansot Cécile

Creation de broderie personnalisée

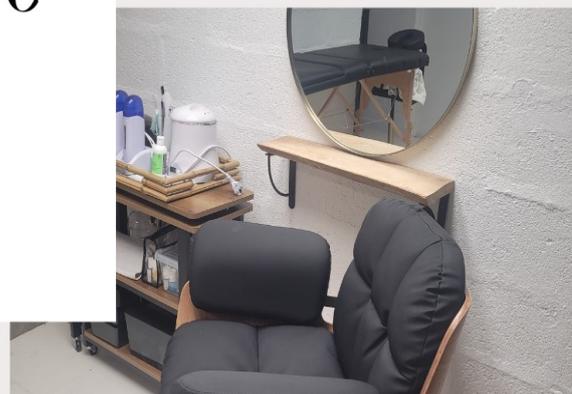


06 08 65 04 95

c.ma_broderie

Maë. concept

coiffure et esthétique



Studio privé, uniquement sur rdv, dernière minute possible
Stationnement privatif



Nouveau à GRESSEY

Un moment de bien-être dans un espace tout confort.

Plus de 15 ans d'expérience en coiffure, je suis polyvalente, à votre écoute et saurais vous conseiller.



Diplômée du CAP esthétique depuis 2021 je propose des prestations d'épilation, beauté des mains, des pieds ainsi que de pose de vernis semi-permanent.

Pour plus d'informations ou un devis gratuit, n'hésitez pas à me contacter.

MERCI DE ME CONTACTER PAR MESSAGE
06•16•75•47•74
SMS OU WHATSAPP OU
MAE.CONCEPTSTUDIO@GMAIL.COM

Depuis le 12 janvier 2023, l'équipe du Bistrot Tricotine vous accueille les jours suivants :

**Mercredi : 12h /14h30
19h30/21h vente à emporter
uniquement**

Jeudi : 12h /14h30 - 19h30/21h

Vendredi :12h /14h30 - 19h30/21h

Samedi :12h /14h30 - 19h30/21h

**Dimanche :12h /14h30
19h30/21h vente à emporter
uniquement**

Réservation au 01.30.59.96.52

Vous pouvez trouver des informations sur :

